

Cette liste de prix complète les "Conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique" ainsi que les Conditions particulières en vigueur.

La liste de prix, les conditions générales, les conditions particulières ainsi que les tarifs en vigueur sont en tout temps à votre disposition. Ces documents peuvent être consultés et téléchargés à partir de www.genedis.ch.

Libellé	Prix hors TVA	Prix TVA Include	Unité
---------	---------------	------------------	-------

Comptage de l'énergie

Changement de tarif avec remplacement du compteur et/ou installation/désinstallation d'un récepteur de télécommande (CHF par compteur)	200.00	215.40	CHF
Plombage cuisinière	100.00	107.70	CHF
Coupure de courant volontaire	100.00	107.70	CHF
Décompte intermédiaire sur demande client avec index fourni par le client	15.00	16.15	CHF
Intervention de contrôle d'exactitude de compteur (frais à la charge de Genedis en cas de défaut de	200.00	215.4	CHF
Mesure de la qualité de tension avec enregistreur	400.00	430.8	CHF
Pose rapide d'appareil de comptage (temps d'intervention inférieur à 72h)	115.00	123.85	CHF
Pontage sans autorisation ou mise en service abusive	200.00	215.4	CHF
Déplacement inutile (intervention sur compteur/installation impossible)	50.00	53.85	CHF
Dépose de compteur pour fin de fourniture	100.00	107.70	CHF

Contrôle des installations intérieures

Frais administratifs 2 ^{ème} rappel pour demande de rapport de sécurité (OIBT)	50.00	53.85	CHF
Frais administratifs de transmission à l'ESTI pour manque de rapport de sécurité (OIBT)	100.00	107.70	CHF

Comptage de l'énergie pour la consommation propre collective avec communauté d'autoconsommation (CA)

Finance de passage d'un consommateur Hors => En CA (lors d'une communauté existante)	100.00	107.70	CHF
Finance de passage d'un consommateur d'une CA => Hors CA	60.00	64.60	CHF
Abonnement mensuel pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateurs (CA)	2.50	2.70	CHF/mois/co
Connexion internet (si non disponible) pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateurs	10	10.75	CHF/mois
Frais d'activation unique pour la connexion internet (si non disponible) pour la création d'une	350	376.95	CHF

Comptage de l'énergie avec regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP)

Suppression de compteur lors de la création d'un RCP jusqu'à 3 compteurs	250.00	269.25	CHF
Suppression de compteur lors de la création d'un RCP jusqu'à 10 compteurs	400.00	430.80	CHF
Suppression de compteur lors de la création d'un RCP à partir de 11 compteurs. Taxe de base : 400 CHF.	30.00	32.30	CHF/compteu
Suppression d'une introduction électrique pour constituer un RCP			Sur demande

Certifications

Certification installations PV < 30 kVA	210.00	226.15	CHF
---	--------	--------	-----